

INTERVENANTS

- Krisna BADAMIA, Président de la Fédération des associations et groupements religieux hindous et culturels tamouls de La Réunion
- Issop BANIAN, Vice-Président de l'Association Musulmane de La Réunion (AMR)
- Bruno BOURGEON, Médecin néphrologue
- François CARTAULT, Médecin
- Bernard CHAMPION, Professeur d'Ethnologie, Responsable du département d'Ethnologie de la faculté de lettres de l'Université de La Réunion
- Nicole DAMBREVILLE, Médecin responsable de l'Unité Mobile d'Accompagnement et de Soins palliatifs (GHSR),
- Vincent DUSSOL, Docteur en anthropologie, Chirurgien urologue
- Philippe JEAN-PIERRE, Professeur d'Economie à la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion

- Céline KUHN, Maître de conférences à la Faculté de Droit et d'Economie de La Réunion
- Manuel LOPES, Neurochirurgien, Chef du Service de Neurochirurgie
- Eugène MANGALAZA, Enseignant en Philosophie
- Stéphane NICAISE, Aumônier des prisons
- Rennie Fernand PECQUEUX-BARBONI, Moine Ecole Bouddhisme Zen Soto, Enseignant en Arts plastiques,
- Marie-Edith WONG-HEE-KAM, Expert en civilisation chinoise, Enseignant en Français
- Christophe OTTENWALDER, Médecin généraliste
- Geneviève PAYET, Psychologue clinicienne et Psychothérapeute, Unité régionale de Victimologie (CHD Félix Guyon, Saint-Denis)
- Jean-François REVERSY, Médecin Psychiatre
- Jean-Yves ROBILLARD, Néonatalogiste dans le service de réanimation natale et pédiatrique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

M.Stéphane MANIN, Maître de conférences

COORDONNATEURS

- Céline KUHN, maître de conférences en Droit à l'Université de La Réunion
- Manuel LOPES, neurochirurgien au GHSR

PROGRAMME

Module 1 : Identification des notions fondamentales de la réflexion éthique Philosophie, Pensées religieuses, Ethique

Module 2 : Analyse pluridisciplinaire des grandes questions d'éthique médicale
Droit, Economie, Anthropologie, Ethnologie

Module 3 : Connaissance des problèmes rencontrés par la pratique médicale Intervention des professionnels de santé

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D INSCRIPTION

DÉCEMBRE

Retrait des dossiers de candidature sur le site du SUFP : www.sufp.re

MARS

Dépôt des dossiers jusqu'au vendredi 14 mars 2007 > SUFP

AVRIL

Le lundi 14 avril 2008 Inscription administrative >SUFP

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION

Frais de dossier :

20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (par carte bancaire)

Droits spécifiques :

1- Individuel payant : 820 € *

2- Convention employeur : 1 230€ **

(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels, le coût proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail – et – cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

PIECES A FOURNIR

• Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
- un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation d'ANPE pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

CLAUSES DE RESILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues *au prorata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se créer un nouvel avenir

Campus Universitaire du Moufia
15, avenue René Cassin - BP 7151
97715 Saint-Denis cedex 9
Tél : 02 62 93 87 01
Fax : 02 62 93 87 00
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h00
Le vendredi
de 9h00 à 12h00

Campus Universitaire du Tampon
117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 54
Fax : 02 62 57 94 60
info@sufp.re
site : www.sufp.re

Lundi, mardi, jeudi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Et le vendredi de 9h00 à 12h00



La formation permanente de l'université



DU Ethique, Sciences médicales et Société 2007 - 2008

VALIDATION	Diplôme universitaire (D.U.)
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Le diplôme universitaire "éthique, sciences, médicales et société" permet d'acquérir les outils nécessaires à la réflexion éthique dans le domaine de la santé. L'enseignement dispensé dans ce DU associe théorie et pratique puisque l'Ethique ne saurait se concevoir comme une simple donnée abstraite sans application concrète.
CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS	Niveau minimum : BAC ou niveau BAC avec validation des acquis professionnels
PUBLIC	Les professionnels de la Santé (secteur médical et paramédical : assistants sociaux, ergothérapeutes, étudiants en médecine, infirmiers, médecins, odontologistes, pharmaciens, psychologues, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, chercheurs...etc.) mais aussi toute personne intéressée par la réflexion éthique
DUREE, DATES ET HORAIRES	60 heures de cours magistraux 1er séminaire : du 14 au 18 avril 2008 (au campus du Moufia) 2ème séminaire : du 23 au 26 juin 2008 (au campus du Tampon)
EFFECTIF	30 personnes
METHODE	Enseignements dispensés en cours magistraux
LIEU	Au campus du moufia et au campus du tampon

Se créer un nouvel avenir